

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 MAI 2025**

Date de convocation : 28/03/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre votants : 14

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	Excusé Pouvoir à Jean-Marie DAVI	Philippe BONNEFIN	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAU	X
Bruno BOUILLOUX	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRI	X	Jean-Louis GENTET	X
Magali PERNELET	X	Emma GATINEAU	Absente
Frédéric CHARVET	X		

I – Séance publique

- 1) Désignation du secrétaire de séance – Bruno BOUILLOUX est désigné secrétaire de séance
 - 2) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2025 : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- Monsieur le Maire présente, suite à une demande lors du dernier conseil, les coûts énergétiques pour chaque bâtiment

II - Grand Bourg Agglomération

GBA labellisée « Territoire 100% EAC »

Les ministères de la Culture, de l'éducation et de la Jeunesse ont décerné le label 100% Education artistique et culturelle (EAC) à Grand Bourg Agglomération en janvier 2024. Seule collectivité du département détentrice du label, il récompense toutes les actions menées par l'Agglomération pour favoriser l'accès aux arts et à la culture aux enfants et jeunes du territoire. Il marque aussi son engagement à les poursuivre et les développer pour toucher 100% des élèves, de la maternelle à l'université.

Les principaux axes de travail jusqu'en 2028 sont :

Privilégier le temps scolaire et le 1^{er} degré

Renforcer les liens avec l'Education Nationale

Consolider l'offre pour les équipements Petite Enfance

Favoriser les projets avec les artistes du territoire

Bois disponible sur les exploitations agricoles

Les exploitations agricoles ont fréquemment du bois disponibles sur leurs exploitations (haies, bosquet, lisières, bois). Entretenir ce bois demande du temps et à un coût ; Souvent cet entretien est négligé.

Or c'est une ressource qui peut être valorisée

-Soit en bois énergie

-Soit en litière pour les animaux

Dans les deux cas, cela permet de faire des économies sur l'exploitation ou de générer un revenu supplémentaire

L'association Bois agri-local aindinois (BALA) accompagne les exploitations agricoles du département pour exploiter et valoriser le bois bocage des haies. Elle est née à l'initiative d'un groupe d'agriculteurs localisé en Bresse et dans le nord de la Dombes, les agriculteurs ne trouvant plus de prestataires pour exploiter leurs haies. L'association bénéficie de l'appui technique de la chambre d'agriculture et de la FDCuma et du soutien financier du Conseil Départemental, de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et du programme LEADER.

Elle a mis en place une action de conseil à l'attention des agriculteurs pour mener à bien leurs chantiers de manière à savoir quantifier, gérer et aussi produire durablement les différents éléments issus du bois.

Lettre d'information envoyée à tous les conseillers municipaux de Tossiat et de Journans pour participer au défi du tri » le 5 mai à 12h

Le Maire incite les élus à s'inscrire

Pour rappel : l'objectif est d'augmenter de 10% le tri des papiers et emballages dans les poubelles jaunes.

III -Administration générale

Délibération 2025-05-001 : Décision modificative n°1 budget communal.

Suite à l'envoi du budget, la préfecture nous demande de bien vouloir faire un ajustement de crédit sans incidence financière et de délibérer sur une « écriture pour ordre »

Ceci ne modifie pas le montant général du budget,

VU le Code Général des Collectivités territoriales,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57,
VU la délibération de vote du Budget Primitif 2025,

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

	investissement
recette	
21	+774
1641	-774
incidence sur Budget	0

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

Valide la décision modificative telle que proposée ci-dessus

Autorise Monsieur le Maire a effectuer les opérations comptables nécessaires à l'exécution de cette décision modificative

Délibération 2025-05-002 : rachat des parts sociales

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil Municipal de délibérer sur le rachat des part sociales que la commune possède auprès de la caisse d'épargne dans l'objectif de financer la modernisation de l'éclairage public

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Valide le rachat des parts sociales auprès de la Caisse d'Epargne

Donne pouvoir à monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération

Suite à la demande lors du dernier conseil concernant les indemnités des élus, Monsieur le Maire propose que dans le cas d'une revalorisation des indemnités des élus, il sera proposé une délibération sur un réajustement du pourcentage, voté en début de mandat afin de ne pas augmenter les indemnités des élus.

IV – Commissions communales

- Commission Culture-Animation-Vie associative-économie locale

○ Bâtiment Ex La Fontaine – Dépôt du permis

○ Epicerie: actuellement plus de repreneurs. Cependant monsieur le Maire est en contact avec une personne intéressée pour reprendre l'ensemble (épicerie + logement)

○ Comité de Jumelage : voyage à Colmar du 16 au 18 mai

○ Manifestations à venir :

08/05 11h : Cérémonie de commémoration de l'armistice - Monument aux morts.

Cérémonie suivie d'un verre de l'amitié à la Salle des Fêtes

15/05 à 9h30 : Festival Jazz Day à 9h30 – Salle des Fêtes

24/05 : journée citoyenne – remise des cartes d'électeurs ; Présence souhaitée de l'amicale des donneurs de sang et des Pompiers

14/06 : Mini Marché – Boulangerie Proyart de 10h à 13h

Il est proposé d'associer à ce mini marché des artisans locaux (uniquement de la commune)

14/06 : 40 ans de la Bibliothèque (dans le cadre des curiosités)

15h30 : Escape Game

17h : récital poétique

18h30 : Apéritif offert par la commune

14/06 : Barbecue des jeunes et concours de pétanque

06/09 de 9h à 12h : Forum des associations.

La commission se réunira le 02/06 pour la préparation de ce forum

15/11 : dictée intergénérationnelle - Salle des fêtes

01/11 ou 08/11 (date à définir) : Exposition champignon sur la journée

29/11 ou 06/12 (date à définir) : Après midi jeux (en attente de devis avant décision)

19/12 (projet à préciser) : Cinéma pour les enfants

- Commission communication

magazine distribué

12/05 à 20h : commission communication - Mairie

- Commission environnement

Frelons asiatiques : Les pièges semblent très efficaces

- Commission embellissement et fleurissement

13/05 à 8h30 : fleurissement des jardinières – local technique

21/05 à 14h : fleurissement des massifs -local technique

- Commission Scolaire et Périscolaire

Suite au rapport reçu de l'APAVE, la structure dans la cour des maternelles a été déposée. L'autre est fermée à l'utilisation.

Une rencontre avec le personnel enseignant permettra de définir précisément les souhaits et les besoins pour l'achat d'une nouvelle structure.

- Commission travaux-bâtiments

○ Toiture de l'école : la toiture devrait être refaite prochainement en site occupé avec les sécurités nécessaires au bon déroulement des travaux et de l'accueil des élèves.

○ Video protection : 20/05 à 14h - réunion prévue avec le SIEA en Mairie
 22/05 à 17h - réunion prévue avec la société LEASE PROTECT

- Commission voirie

○ Bériat : le balayage a été fait. Des pousses d'herbe ont été constatées sur les trottoirs et contre la chaussée.

1 arbre planté n'est pas reparti. Cela a été signalé à GBA.

○ Reprise des Plateaux : des devis ont été reçus

Concernant le plateau vers l'ancienne pharmacie :

Devis de l'entreprise PASSAQUET : 47 425 € HT

Devis de l'entreprise FALAISE : 28 050 € HT

Devis de l'entreprise COLAS : 29769 HT

Pour la reprise des « rempants » croisement chemin du Colombier/route de la Vavrette :

Devis de l'entreprise FALAISE : 5 915 € HT

Devis de l'entreprise COLAS : 3 493 € HT

Ce qui donne un total pour l'ensemble de :

Entreprise FALAISE : 33 965 € HT

Entreprise COLAS : 32 520 € HT (avec réduction)

La Commission voirie propose de retenir l'entreprise Colas

Le Conseil Municipal valide le choix de l'entreprise COLAS pour effectuer ces travaux

○ Château d'eau : Convention avec la SOGEDO et AVR

Des travaux seront faits sur le château d'eau entre le 26 mai et le 28 mai. Une vidange sera effectuée quelques jours avant.

Le fossé sera refait dès la semaine 20 pour faciliter l'écoulement de l'eau.

○ Cimetière : taille de la haie par Ain Environnement

V-URBANISME

○ PLU

Réunion publique le 15/05 à 19h00 – Salle des fêtes

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire / Permis d'aménager / permis de démolir : 1

SAS J2L INVEST (JANICHON Ludovic) / PC / 274 rue Louis François Jambon / Création d'un commerce, création d'un local communal et création de logements ► Dossier déposé le 12/04/25 ► Dossier en cours d'instruction

- Déclarations préalables :

- SIEA / DP / route de la Grande Vavrette, lieu-dit « Champs de la Vavrette » / Construction d'un poste d'électricité ► Dossier déposé le 17/03/25 ► demande de complétude dossier par la DDT envoyée le 15/04/25 (pièces manquantes)
- SCI EASY / DP / 14 impasse de la Vavrette / Modification de la façade est et ouest d'un bâtiment existant ► Dossier déposé le 30/03/25 ► Arrêté de non opposition du 15/04/25
- VAN Valentin / DP/MI / 1025 chemin des Teppes / Création clôture ► dossier déposé le 04/04/25 ► Dossier en cours d'instruction
- THIEBAUD Bernard / DP/MI / 7 impasse du Clos Vert / Changement menuiserie ► dossier déposé le 17/04/25 ► en cours d'instruction

- Suivi dossiers antérieurs : 6

- CONTET Philippe / DP/MI / 6 impasse du Pré de la Garde / Réfection cabanon de jardin ► Dossier déposé le 03/02/25 ► demande de complétude dossier par le pôle ADS envoyée le 13/02/25 (informations et pièces manquantes)
- COUTURIER Patrick / DP/MI / 1025 chemin des Teppes / Création clôture ► Dépôt du dossier le 07/02/25 ► demande de complétude dossier par le pôle ADS envoyée le 18/02/25 (informations manquantes)
- BRETON Pascale / PC/MI / 33 place des Bouleaux, lotissement en Bériat / construction d'un auvent ► dossier déposé le 21/02/25 ► demande de complétude dossier par le pôle ADS envoyée le 06/03/25 (pièce manquante)
- BRET Benjamin / DP / 444 route de Salles / Fermeture carport + rénovation menuiserie ► Dossier déposé le 09/03/25 ► Demande de complétude dossier par le pôle ADS envoyé le 24/03/25 ► Arrêté non opposition du 16/04/25
- ARRIVELEC / DP / 328 route de Montagnat / Installation 9 panneaux photovoltaïques ► Dossier déposé le 11/03/25 ► Demande de complétude dossier par le pôle ADS envoyé le 28/03/24
- GIDEL Bertrand / DPC / 179 chemin du Gaz du Soulier / Installation panneaux photovoltaïques ► Dossier déposé le 20/03/25 ► Dossier en cours d'instruction ► Arrêté d'opposition délivré le 08/04/25

- Déclarations d'intention d'aliéner : 2

- SAINT-SULPICE / JANICHON : parcelle D307 + D308 (UA) ► 274 rue Louis François Jambon
- PINGEON / SUBTIL : parcelle D1337 ► 832 route de la Vavrette

VI-QUESTIONS DIVERSES

Fibre : 30/06 Réunion publique à 19h – Salle des Fêtes
L'ensemble de la commune sera fibré au 01/09/2025

Demande de mise en place d'installations sportives (barres de traction etc) sur la commune. La demande sera transmise à GBA qui a la compétence

GBA a commencé à équiper les parcours VTT à Tossiat

Chemin sous les vignes : réflexion sur le passage de véhicules à vive allure

LEDS cassés vers la salle Dérudet : il est confirmé que ces luminaires sont bien compris dans le projet de modernisation de l'éclairage public.

Barrières le long du piétonnier route de Journans : Il est prévu de remplacer les barrières cassées. Le matériau n'est pas défini

Chemin du Moulin : les travaux seront finis fin mai

Prochain conseil le 5 juin à 20h

Séance levée à 21h50

SIGNATURES

Le Président de Séance
Le Maire,

Le Secrétaire,